

# **Discours d'ouverture de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, lors de la conférence CEDRE**

**Paris, 6 avril 2018**

Monsieur le Président du Conseil, cher Saad Hariri,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les présidents et hauts-responsables d'institutions internationales,

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je suis heureux de vous accueillir au ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour cette journée qui nous rassemble autour du Liban. Monsieur le Président du Conseil, tous ici, organisations internationales, Etats, ONG, entreprises, nous avons quelque chose qui nous rattache au Liban. Que ce soit l'histoire, la géographie, ou les liens humains tissés par la diaspora, votre pays ne nous est pas étranger. J'ai conscience pour ma part de m'inscrire, comme ministre des affaires étrangères de la France, dans une histoire qui est une histoire de cœur entre nos deux pays. C'est pourquoi tout ce qui touche le Liban nous touche de près.

Dans un Moyen-Orient secoué par les crises et meurtri par les guerres civiles, le Liban reste un modèle de pluralisme, de tolérance et d'ouverture dont nous avons besoin. Mais le Liban n'est pas une île ; il subit de plein fouet les effets des tensions régionales et d'abord de la crise syrienne. Il combat le terrorisme à ses frontières et en son sein. Avec plus d'un million de réfugiés, il a pris plus que sa part du fardeau de l'exil syrien. Je tiens ici à saluer l'exceptionnelle générosité dont font preuve les Libanais.

Dans la tourmente, les Libanais ont su agir au cours des derniers mois dans un remarquable esprit de responsabilité. L'élection de Michel Aoun à la présidence de la République, après deux ans de vacance au palais de Baabda, puis la formation d'un

gouvernement d'union nationale sous votre autorité, Monsieur le président du Conseil, et enfin l'adoption d'une nouvelle loi électorale, ont marqué autant d'étapes vers la stabilité. Cet hiver, après une phase d'incertitude, votre gouvernement a su se retrouver sur une plateforme politique unitaire et réformatrice et réaffirmer le principe de dissociation des crises régionales. Dans un mois, jour pour jour, les Libanais éliront un nouveau Parlement, pour la première fois depuis de nombreuses années. Le retour au fonctionnement normal des institutions sera alors complet. C'est un alignement d'étoiles dont il faut profiter. C'est ce qu'ont commencé à faire à vos côtés les amis du Liban.

En décembre dernier, la réunion à Paris du Groupe international de soutien a permis de réaffirmer l'attachement de la communauté internationale à la stabilité, la sécurité et la souveraineté du Liban. Elle a rappelé toutes les parties libanaises à leur engagement à se dissocier des crises et à ne pas s'impliquer dans les conflits régionaux. Elle a réaffirmé le principe suivant lequel seul l'Etat libanais peut détenir des armes, conformément à la résolution 1701 du conseil de sécurité, qui conserve toute son actualité et qui guide en particulier l'action de la FINUL. Elle a également demandé à tous ceux qui exercent une influence au Liban de respecter la souveraineté de l'Etat et de ne rien faire qui affaiblisse les institutions nationales.

Mesdames et Messieurs,

Dans les relations internationales : « il n'y a pas d'amitié, il n'y a que des preuves d'amitié ». C'est pourquoi dans le cadre que je viens de rappeler, nous nous sommes collectivement mobilisés en soutien du Liban et de ses institutions dans des domaines clefs : la sécurité, l'humanitaire et l'économie.

D'abord à Rome, le 15 mars dernier pour renforcer les Forces armées libanaises et les Forces de sécurité intérieure. Car les institutions de l'Etat et en particulier celles chargées de la sécurité forment la colonne vertébrale de l'unité et de l'indépendance du pays. Je veux d'ailleurs remercier à nouveau l'Italie et les Nations unies d'avoir organisé et présidé cette conférence. La France a pris à Rome ses responsabilités en ouvrant au bénéfice de l'État libanais une capacité d'achat de 400 millions d'euros pour moderniser ses forces, en complément d'un accroissement de sa coopération bilatérale. C'était une étape importante et nous l'avons réussie ensemble.

Lors des conférences de Londres, en 2016, et de Bruxelles, en 2017, la communauté internationale a apporté son aide pour répondre à l'urgence humanitaire que représente la présence massive au Liban des réfugiés syriens. Elle renouvellera cet engagement à la fin de ce mois, à l'occasion de la conférence de Bruxelles II, organisée grâce à l'Union européenne. Mais pour être efficace, notre aide ne peut se limiter au domaine humanitaire : c'est à l'évidence l'ensemble du tissu économique, et en particulier les infrastructures et les services publics, qui sont en réalité mis sous tension et qui nécessitent par conséquent un soutien. C'est cet enjeu qui nous rassemble aujourd'hui.

Le nom de la conférence qui nous réunit, la conférence CEDRE, est un symbole. C'est aussi un programme d'action : le développement économique du Liban par les réformes et avec les entreprises. Le travail mené en amont de cette conférence par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, nous a permis de formuler un diagnostic clair de la situation économique du Liban et de ses perspectives. Nos travaux, qui ont été nourris par nos échanges avec la société civile et le secteur privé, ont en effet pour point de départ un double constat très simple et qui fait l'objet d'un consensus général. D'une part, le Liban a besoin d'investissements importants pour remettre à niveau ses infrastructures de base, qui ne lui permettent plus de fournir à tous ses citoyens les services publics essentiels, dans de bonnes conditions. D'autre part, le Liban a un besoin urgent de réformes d'ampleur de son économie, à la fois structurelles et sectorielles. La stabilité du Liban du point de vue économique repose donc sur une action combinée, libanaise - les réformes -, et internationale - le soutien.

Sur cette base, nous allons prendre aujourd'hui des engagements concrets et substantiels. Ce sont, je le répète, des engagements réciproques puisque le soutien international doit accompagner les réformes que vous présentera le Président du Conseil. Je tiens à souligner l'engagement des autorités libanaises dans ce processus. Votre présence, cher Saad Hariri, et celle à vos côtés de cinq ministres, représentatifs de la diversité de votre gouvernement, en témoignent amplement.

Je crois que dans les deux domaines que je mentionnais à l'instant – investissements et réformes – les autorités libanaises ont fait l'effort de tracer des perspectives claires et de long terme. Elles l'ont fait à travers un plan

d'investissements, le Capital Investment Program (CIP), et un programme de réformes, que nous examinerons ensemble aujourd'hui. C'est l'aboutissement d'un travail crédible, sérieux et ambitieux, qui a été mené en étroite collaboration avec les pays partenaires et les institutions internationales. A cela s'ajoutera un suivi collectif régulier des annonces et des engagements qui seront pris aujourd'hui.

J'ajoute que la dynamique créée par CEDRE a déjà produit des résultats. Le Liban a adopté la semaine dernière son budget 2018. Celui de l'année précédente n'avait pu être voté qu'à l'automne et c'était le premier depuis 12 ans. De même, le Parlement libanais vient de conclure la réforme du code de l'eau, indispensable à bon nombre de projets envisagés dans le cadre du plan d'investissement des autorités libanaises.

Monsieur le Président du Conseil, vous allez nous présenter les projets qui ont été identifiés et les réformes qui doivent être menées.

Nous dirons de notre côté quels seront nos engagements, sachant qu'aux côtés des Etats et des bailleurs multilatéraux, le secteur privé qui est lui aussi représenté parmi nous et qui s'exprimera également, doit aussi jouer tout son rôle dans cette transformation. La France annoncera pour sa part un effort substantiel, à la hauteur des ambitions qu'elle place dans le Liban, soit 400 millions d'euros de prêts concessionnels, et 150 millions de dons.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire pour introduire nos travaux. Je cède à présent la parole au Président du Conseil. Merci.